

# Vers plus de mixité dans les métiers du numérique



Mission mixité dans les métiers du numérique

NUMÉRIQUE

08/09/2020

Région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, la Région et ses partenaires ont signé une charte dans le cadre de son plan pour plus de mixité dans le numérique. En 2020, le mot d'ordre #ChangeonsLesCodes est toujours d'actualité, avec de nouveaux partenaires en renfort.

Depuis le début de la crise liée au Covid-19, les outils numériques sont au cœur de notre quotidien pour préserver la santé de chacun et garantir la continuité des activités. Plus que jamais, le tout numérique s'invite dans notre vie. Le secteur du numérique, en plein boom, est encore amené à se développer et à innover. Un formidable vivier d'emplois et de carrières, d'innovation et de créativité se déploie et révèle aujourd'hui son caractère essentiel. Les femmes, sous-représentées dans la filière, doivent avoir l'opportunité d'investir cet univers. La question de la mixité dans les métiers du numérique reste donc cruciale.

## #ChangeonsLesCodes

Développer l'attractivité des métiers du numérique, en particulier auprès des femmes, reste ainsi un enjeu important. Dans l'objectif de « changer les codes », un plan d'action a été construit autour des deux axes suivants :

- **Orientation des jeunes filles** : sensibiliser les jeunes filles aux compétences numériques et les aider à s'orienter vers la filière numérique ;
- **Employabilité des femmes** : accompagner les femmes qui souhaitent renforcer leurs compétences numériques ou s'orienter vers les métiers du numérique.

## Une charte d'engagement signée en 2019

Ce plan a mené à la signature, en mars 2019, d'une charte d'engagement pour la mixité, l'emploi des femmes et la formation dans la filière du numérique. Elle a été adoptée par tous les partenaires associés : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le Rectorat, le Campus Région du Numérique, Pôle Emploi, CRIJ, Réseau CANOPE, Digital League, Fréquences École, Fondation L Digital, Minalogic, Orange, Objectif Pour l'Emploi, Quelques Femmes du Numérique, Social Builder, Le Syntec Numérique et 100000 entrepreneurs.

Le 30 juin 2020, 17 nouveaux signataires ont adhéré à la charte mixité : l'ADIRA, l'association « Elles Bougent », le Campus des Métiers et des Qualifications Numériques Drôme-Ardèche, le CIGREF, le e-Campus Auvergne, Face Loire, la Fondation Blaise Pascal, l'IESF Auvergne, le Moulin Digital, le MIAI Grenoble, les facultés Lyon I et Lyon II, Thésame, Femmes@Numérique, Schneider Electric, l'ESDES et le CIDFF.

## Des actions fédérées et transversales




Les signataires se retrouvent régulièrement lors d'un comité de pilotage qui a pour but de fédérer les différentes actions, partager les informations et coconstruire des projets. Chaque partenaire du plan mixité est encouragé à communiquer massivement sur ces actions auprès de la Région et de ses réseaux, en utilisant notamment les hashtags #AuvergneRhôneAlpes et #ChangeonsLesCodes.

Ce plan mixité s'inscrit dans le Plan d'action régional (PAR) signé en novembre 2019 par la Région, l'État, Bpifrance, BNP Paribas et la Caisse d'Épargne. Des actions sont prévues en matière d'orientation, de formation et d'acquisition de compétences digitales, de communication et de sensibilisation aux métiers du numérique.

Gestion des services

 [Voir la carte](#)

## Vous serez aussi intéressés par

-  [Vivatech 2021 : les start-up de la région au rendez-vous !](#)
-  [Un AMI pour deux salons Tech](#)
-  [Accédez au très haut débit grâce au satellite nouvelle génération](#)